

Problèmes économiques et intervention publique

Cours et TD proposés par *Clément Carbonnier*

contact : clement.carbonnier02@univ-paris8.fr (permanence le lundi de 13h30 à 15h)

site du cours : <http://carbonnier.eu/politiques.html>

Le principe du cours. Ce cours vise à comprendre les objectifs, les moyens d'actions et les résultats des politiques publiques. Il est organisé par grands thèmes, un par séance. Chaque séance regroupe une présentation générale des enjeux et des mécanismes théoriques sous-jacents, les descriptions des politiques existantes, ainsi que des éléments sur leurs évaluations.

Les supports de cours. Les diapositives téléchargeables sur le site du cours sont le principal support, elles contiennent l'ensemble des notions à connaître. Le cours lui-même est essentiel car on y explique ces notions pour bien les comprendre. Un livret contient des résumés permettant de faire le point les notions essentielles, ainsi que des exercices pour s'assurer de la maîtrise des concepts. Pour revoir ou approfondir les concepts économiques, il est noté dans le livret au début de chaque séance les numéros de chapitres du manuel en ligne du réseau d'enseignement CORE présentant les concepts : <https://core-econ.org/the-economy/book/fr/text/0-3-contents.html>

Les étudiants pourront également se reporter aux manuels suivants :

Politiques sociales (Presses de sciences Po. Dalloz) BU : Droit Admin - Salle verte - 364 Pol

Économie des politiques publiques (La Découverte) BU : Economie Stats - Salle violette - 336.1 ECO

Évaluation des acquis : Trois examens partiels de cinq minutes chacun (de type QCM et questions de cours) auront lieu au début des séances de travaux dirigés numéro 3, 6 et 8 ; la somme des résultats compte pour 40 % de la note finale. De plus, un examen final en fin de session compte pour 60 % de la note ; il comporte des sections de QCM, des réponses courtes à rédiger et des exercices d'application, sur le modèle des exercices du livret de cours et de ceux faits en classe.

Plan général des séances

1. Problématiques générales	p. 03
2. Politiques environnementales	p. 06
3. Concurrence et politiques industrielles	p. 09
4. Travail et emploi	p. 13
5. Politiques publiques et genre	p. 15
6. Politiques envers les aîné·e·s	p. 18
7. Santé	p. 21
8. Pauvreté et redistribution	p. 24

Séance 1. Problématiques générales

Première partie, notions essentielles

I.1. Variétés de capitalismes

i. Les économies capitalistes régulent différemment l'activité économique, à travers des règles s'imposant aux marchés, l'institution des marchés eux-mêmes ou la production et la distribution de certains biens et services en dehors des marchés.

ii. Les taxonomies des variétés de capitalismes étudient particulièrement les régulations du marché du travail (plus ou moins libéral ou coordonné), les institutions d'éducation et de formation, les institutions financières, la protection sociale.

ii. Une typologie standard considère : le modèle néolibéral (pays anglo-saxons); le modèle corporatiste (Europe continentale); le modèle social-démocrate (Scandinavie); le modèle « méditerranéen » (Europe du sud); le modèle asiatique (Japon, Corée du sud).

I.2. Évolution des politiques publiques

i. Les comptes nationaux sur longue période montrent une croissance des dépenses publiques en proportion du PIB dans de nombreux pays dans les dernières décennies. Un ralentissement, voire une baisse est observable depuis le début du XXI^{ème} siècle dans de nombreux pays développés.

ii. Les dépenses de protection sociale constituent la majeure partie des dépenses publiques. Elles consistent principalement en des dépenses de santé ou de retraite, et sont le principal moteur de la croissance des dépenses publiques.

I.3. La vision des imperfections de marché

i. La théorie économique standard considère qu'un système de marchés idéal-typiques – les marchés en concurrence pure et parfaite – organiserait efficacement la production et sa distribution, avec comme coût un degré important d'inégalités.

ii. L'intervention publique aurait alors quatre raisons d'être : 1. la stabilisation macroéconomique ; 2. limiter les phénomènes de pauvreté, mais en modifiant le moins possible les mécanismes de marché ; 3. assurer la concurrence sur les marchés et protéger la propriété ; 4. corriger les défaillances de marché.

I.4. Politiques publiques néolibérales

i. Le néolibéralisme est un courant de pensée qui a cherché à réinstaller un système économique libéral après une parenthèse plus interventionniste. Ce courant est très hétérogène, avec des visions pouvant défendre une forte intervention publique, à condition qu'elle cherche à assurer le fonctionnement des marchés.

ii. La forme des interventions publiques s'est transformée avec une montée en puissance des dispositifs incitatifs, basés sur des subventions ou crédits d'impôts dépendant des comportements, ainsi que le financement public partiel de dispositifs privés – notamment en matière sociale – ou la gestion des services publics selon des fonctionnements imitant des mécanismes de marché.

Seconde partie, TD

II.1. QCM

Question 1. Le modèle de protection sociale basé sur des assurances gérées par les représentants des salariés et des employeurs et financé par des cotisations sociales sur les salaires est appelé

- Bismarckien
- Beveridgien
- Nordique

Question 2. La mesure du bien-être à travers la notion de surplus repose sur

- Les besoins des individus
- Les dispositions à payer des individus
- Les utilités des individus

Question 3. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la majeure partie des dépenses publiques est orientée vers

- La défense, la sécurité et la justice
- La protection de l'environnement
- La protection sociale

Question 4. Le néolibéralisme est une doctrine politique visant à l'absence d'intervention de l'État.

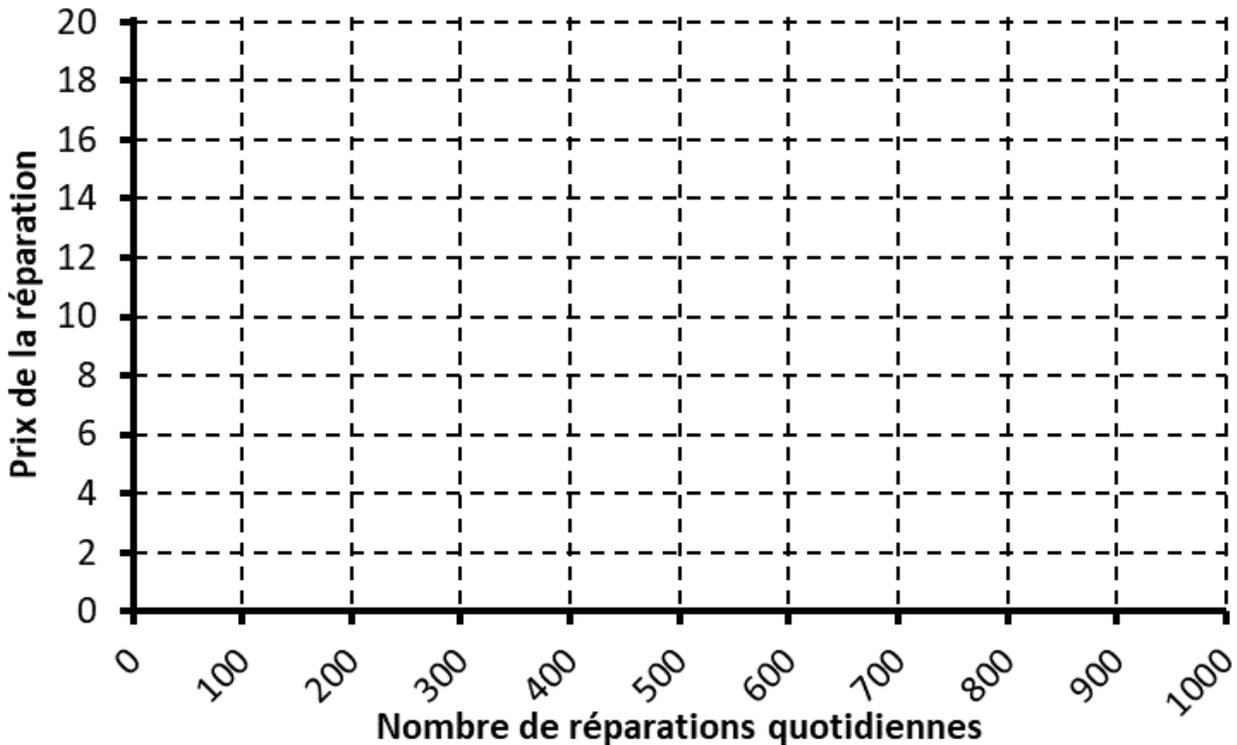
- Vrai
- Faux

II.2. Exercice

Dans une ville d'un million d'habitant·e·s, 10 % de la population envisage d'aller au travail en bicyclette. Chaque jour, 1 % des personnes qui utilisent leur vélo ont un problème mécanique. Les 10 % qui envisagent de penduler sur deux roues se répartissent ainsi : 30 % sont prêt·e·s à payer 20 € par réparation (au-delà ils apprennent à réparer eux-mêmes ou prennent la ligne 13), 10 % sont prêt·e·s à payer jusqu'à 18 €, 20 % jusqu'à 14 €, 10 % jusqu'à 12 €, 10 % jusqu'à 9 € et les 20 % restant jusqu'à 6 €.

65 personnes envisagent de quitter leur emploi actuel pour s'installer comme réparateur de vélo. Sur ces 65 personnes, 10 sont très efficaces et adorent la réparation de vélo, ils peuvent réaliser 20 réparations par jour chacune et le feraient si le prix de la réparation était d'au moins 5 €. 20 autres, moins efficaces, ne pourraient réaliser que 15 réparations par jour et le feraient si le prix était d'au moins 7 € la réparation. 5 autres sont très efficaces également (20 réparation par jour) mais ont de meilleures opportunités extérieures et ne le ferait que pour 8 € minimum. Les 10 suivant sont peu efficaces (10 réparations par jour) et demandent au moins 11 € par réparation. Enfin 20 derniers seraient moyennement efficaces (15 réparations par jour) et demanderaient au minimum 15 € par réparation.

i. À partir de ces informations, tracer sur le graphique ci-dessous les courbes de demande et d'offre de réparation (quotidiennes) sur ce marché.



ii. En déduire le nombre de réparations quotidiennes à l'équilibre _____, le prix d'équilibre _____, le surplus des consommateurs _____, le surplus des producteurs _____.

iii. Une taxe de 3 € par réparation est prélevée, sans que cela ne change combien les cyclistes sont prêts à payer toutes taxes comprises ni combien les réparateurs réclament hors-taxes pour s'installer. Tracer la nouvelle courbe d'offre (TTC) et le nouvel équilibre.

iv. En déduire le nombre de réparations quotidiennes à l'équilibre _____, le prix d'équilibre toutes taxes comprises _____, le prix d'équilibre hors taxes _____, le surplus des consommateurs _____, le surplus des producteurs _____, les recettes fiscales _____, la perte sèche _____, la part de la taxe payée par les consommateurs _____.

Séance 2. Politiques environnementales

Première partie, notions essentielles

I.1. La notion de bien public

i. Un bien public est un bien non rival et non exclusif. Un bien rival mais non exclusif est appelé un bien commun, un bien non rival mais exclusif un bien club et un bien rival et exclusif est un bien privé classique.

ii. L'analyse économique des questions environnementales modélise l'environnement comme un bien public et les ressources naturelles comme un bien commun.

iii. La théorie des jeux appliquée aux biens non exclusifs arrive à la conclusion qu'une gestion décentralisée mène à une sous-production de biens publics par rapport à ce qui serait optimal et à une tragédie des communs (sur-extraction et épuisement des ressources naturelles).

I.2. La gestion communautaire des communs

i. La réponse classique au problème des biens non exclusifs est une provision publique des biens publics et une régulation publique des biens communs.

ii. Les analyses d'Elinor Ostrom montrent que, sous certaines conditions, une gestion décentralisée (mais non marchande) des ressources naturelles peut éviter la tragédie des communs.

I.3. La notion d'externalités

i. Les pollutions sont modélisées par le concept d'externalité négative : des conséquences néfastes des actions des demandeurs et offreurs d'un marché qui pèsent sur des personnes extérieures au marché sans être prises en compte dans les décisions de production et de consommation.

ii. En comparaison avec la situation idéal-typique de marchés parfaits, la présence d'externalités conduit à une émission excessive de polluants.

I.4. Les différentes régulations des externalités

i. Les réponses environnementales via la régulation contraignante sont contestées par la théorie néoclassique car elles ne laissent pas les agents économiques décider des moyens les plus efficaces, de leur point de vue individuel, pour lutter contre les méfaits de la pollution.

ii. Des alternatives *via* des mécanismes de marchés sont les taxes pigouviennes qui fixent un prix à l'émission polluante et jouent un rôle d'incitation sur les marchés. Des quotas d'émissions peuvent être gérés *via* des mécanismes de marché en créant un marché secondaire des permis d'émission.

iii. Les solutions *via* des taxes incitatives ou des marchés de permis négociables sont censées être équivalentes par rapport à l'optimum d'information parfaite, mais différent en pratique pour des raisons idéologiques et du fait que les premières génèrent de potentielles erreurs en prix quand les secondes génèrent de potentielles erreurs en quantité.

Seconde partie, TD

II.1. QCM

Question 1. La notion de durabilité faible impose de

- Conserver intactes les ressources naturelles pour les générations futures
- Ne consommer que les ressources naturelles renouvelables
- Remplacer tout prélèvement de capital naturel par une production équivalente de capital humain (matériel/technologique)
- Ne pas consommer intégralement les ressources épuisables

Question 2. Le terme "la tragédie des communs" fait référence à la

- Difficulté de concilier des préférences différentes sur le bien commun
- Perte des rendements d'échelle quand on gère les biens communs localement
- Surexploitation des ressources non exclusives
- Les trois précédentes propositions

Question 3. Le principe d'évaluation du niveau optimal de pollution est tel que

- Il n'y a jamais de pollution
- La pollution est minimale
- Les dommages et les bénéfices moyens de la pollution sont égaux
- Les dommages et les bénéfices marginaux de la pollution sont égaux

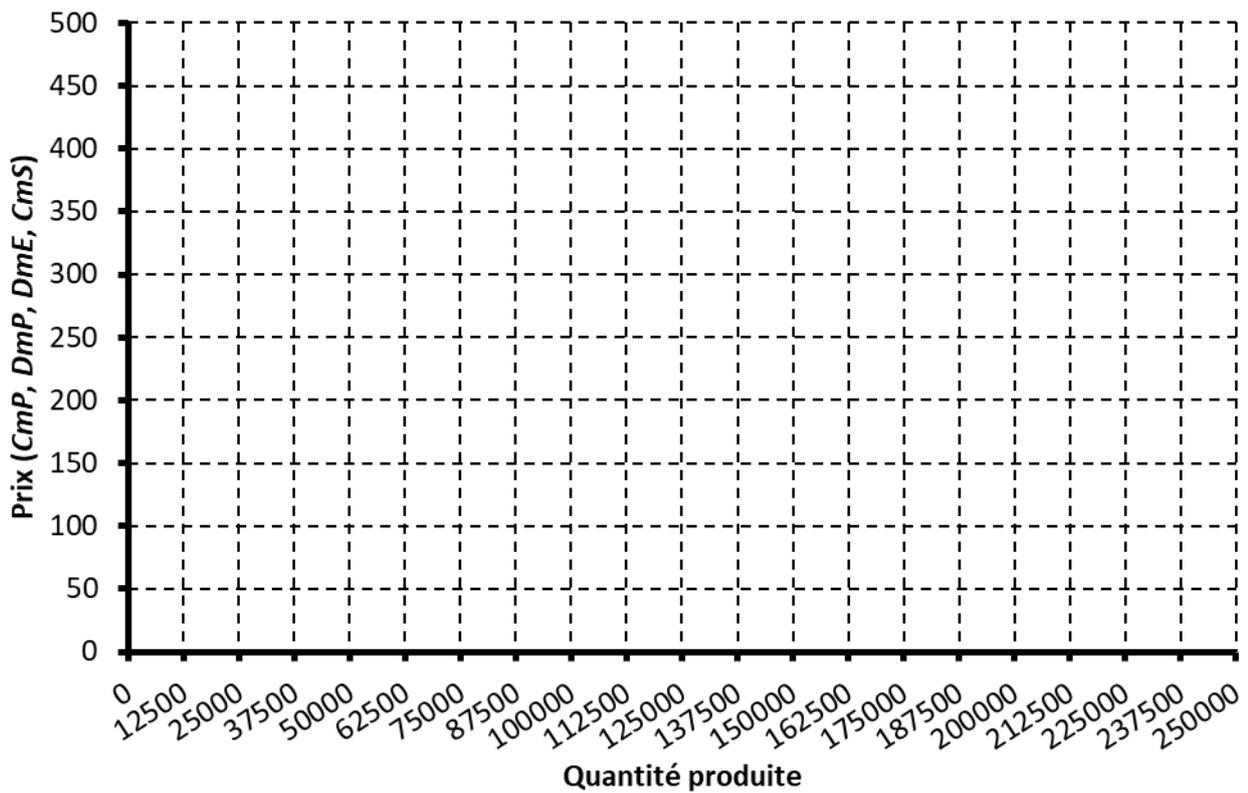
Question 4. En présence d'externalité négative, la taxe pigouvienne par unité de polluant émis doit être égale

- Au coût moyen de la dépollution
- À l'évaluation monétaire du dommage moyen causé par la pollution
- À l'évaluation monétaire du dommage marginal de la pollution pour le niveau optimal de pollution
- Au niveau minimal de taxe qui annule toute pollution

II.2. Exercice

Supposons un marché sur lequel la courbe d'offre (courbe des coûts marginaux des offreurs) est $CmP = 100 + Q/1000$, où Q est la quantité produite et CmP le coût marginal de production. La courbe de demande (courbe des dispositions à payer des demandeurs) est $DMP = 500 - Q/1000$ où DMP est la disposition marginale à payer.

i. Sur le graphique suivant, tracer ces courbes, en déduire l'équilibre de marché : le prix de vente $P = \underline{\hspace{2cm}}$ et la quantité $Q = \underline{\hspace{2cm}}$.



ii. On suppose que la production de chaque unité de bien génère une pollution induisant un dommage marginal externe $DmE = 25 + Q/2000$. Tracer cette courbe ainsi que celle du coût marginal social CmS . Quel serait le niveau de production optimal $Q^* = \underline{\hspace{2cm}}$? Le marché permet-il le bon niveau de production $\underline{\hspace{2cm}}$? Représenter la perte sèche sur le graphique et décrire d'où elle provient, la calculer : $PS = \underline{\hspace{2cm}}$. Calculer le surplus des consommateurs $Sc = \underline{\hspace{2cm}}$, le surplus des producteurs $Sp = \underline{\hspace{2cm}}$, ainsi que le dommage lié à la pollution $DP = \underline{\hspace{2cm}}$.

iii. Selon ce qui a été vu en cours, quelle serait la valeur unitaire d'une taxe pigouvienne qui permettrait de corriger la défaillance de marché $Tp = \underline{\hspace{2cm}}$? Tracer la courbe de coût marginal de production toutes taxes comprises. En déduire l'équilibre de marché $Q^P = \underline{\hspace{2cm}}$, le prix hors taxe $P^{HT} = \underline{\hspace{2cm}}$, le prix toutes taxes comprises $P^{TTC} = \underline{\hspace{2cm}}$. Tracer sur le graphique et calculer le surplus des consommateurs $Sc^P = \underline{\hspace{2cm}}$, le surplus des producteurs $Sp^P = \underline{\hspace{2cm}}$, ainsi que le dommage lié à la pollution $DP^P = \underline{\hspace{2cm}}$. Comparer aux valeurs de la question précédente et commenter.

Séance 3. Concurrence et politiques industrielles

Première partie, notions essentielles

I.1. La concurrence pure et parfaite

i. Le concept de concurrence pure et parfaite est une hypothèse simplificatrice pour comprendre des aspects des fonctionnements des marchés. Considérant que tous les acteurs sur le marché sont preneurs de prix – il n'existe aucune interaction qui ne soit pas médiée par le prix de marché, sur lequel personne n'a d'influence individuelle – elle nécessiterait des caractéristiques qui ne sont ni réalistes ni souhaitables.

ii. Par exemple, la libre entrée est fortement régulée, même dans les économies les plus libérales, pour des raisons stratégiques ou pour la défense de la propriété intellectuelle. De même, les politiques publiques cherchent plus souvent à promouvoir et défendre l'hétérogénéité que l'homogénéité des produits.

I.2. Pouvoir de marché et abus de position dominante

i. Le pouvoir de marché est la capacité pour un offreur à influencer sur le prix de marché, et ainsi de le fixer au-dessus du coût marginal de production.

ii. Une entreprise en monopole peut décider de son prix (et partant de sa quantité) de telle sorte à optimiser ses gains en volume et ses pertes en marge si elle baisse son prix ou inversement ses pertes en volume et ses gains en marge si elle l'augmente.

iii. Ainsi, le prix qui maximise le profit est tel que le taux de marge (le profit marginal en proportion du prix) soit égal à l'inverse de l'élasticité de la demande. Pour une entreprise en concurrence monopolistique, le raisonnement est le même avec l'élasticité de substitution en lieu et place de l'élasticité de la demande.

I.3. Segmentation par les prix

i. Une entreprise qui a du pouvoir de marché peut augmenter encore son profit en faisant payer des prix différents à différents clients ; il faut pour cela pouvoir connaître et reconnaître les clients et être en position d'empêcher les reventes.

ii. La segmentation parfaite consisterait à faire payer à chacun sa disposition marginale à payer. La segmentation au premier degré consiste à faire payer un prix adapté à chaque acheteur. La segmentation au troisième degré consiste à offrir des prix différents pour des catégories identifiables de consommateurs. La segmentation au second degré consiste à proposer des biens différents (en quantité, en qualité, en conditions d'achat...) de telle sorte que les clients choisissent eux-mêmes la formule qui leur est destinée.

iii. Généralement, une politique de segmentation par les prix est favorable aux producteurs, ainsi qu'aux consommateurs ayant la plus faible disposition à payer, mais est défavorable aux consommateurs ayant la plus forte disposition à payer.

I.4. Politiques d'innovation

i. En protégeant la propriété intellectuelle, les institutions publiques instaurent des barrières à l'entrée et permettent à l'innovateur de jouir d'une position de monopole. Ceci lui permet de rentabiliser son innovation et donc de l'inciter à innover, mais induit une hausse des prix de vente. Pour cette raison, les protections peuvent n'être que temporaires.

ii. L'innovation peut être vue comme une externalité positive, elle est donc sous-investie par des processus de marché. La correction de cette défaillance de marché peut passer par des incitations à l'innovation (subventions pigouviennes) ou de la recherche publique.

Seconde partie, TD

II.1. QCM

Question 1. En règle générale, la demande pour une marque spécifique est plus/autant/moins élastique que la demande pour le type de bien ?

- Plus élastique
- Aussi élastique
- Moins élastique

Question 2. Une entreprise en concurrence monopolistique cherche à différencier son produit de celui de ses concurrents dans le but de

- Faire augmenter la demande totale sur le marché
- Faire diminuer la demande totale sur le marché
- Faire augmenter l'élasticité de substitution à laquelle elle fait face
- Faire diminuer l'élasticité de substitution à laquelle elle fait face

Question 3. Les réductions de prix pour les achats en lots (plusieurs unités du bien achetées en même temps) sont principalement motivées de la part des vendeurs par

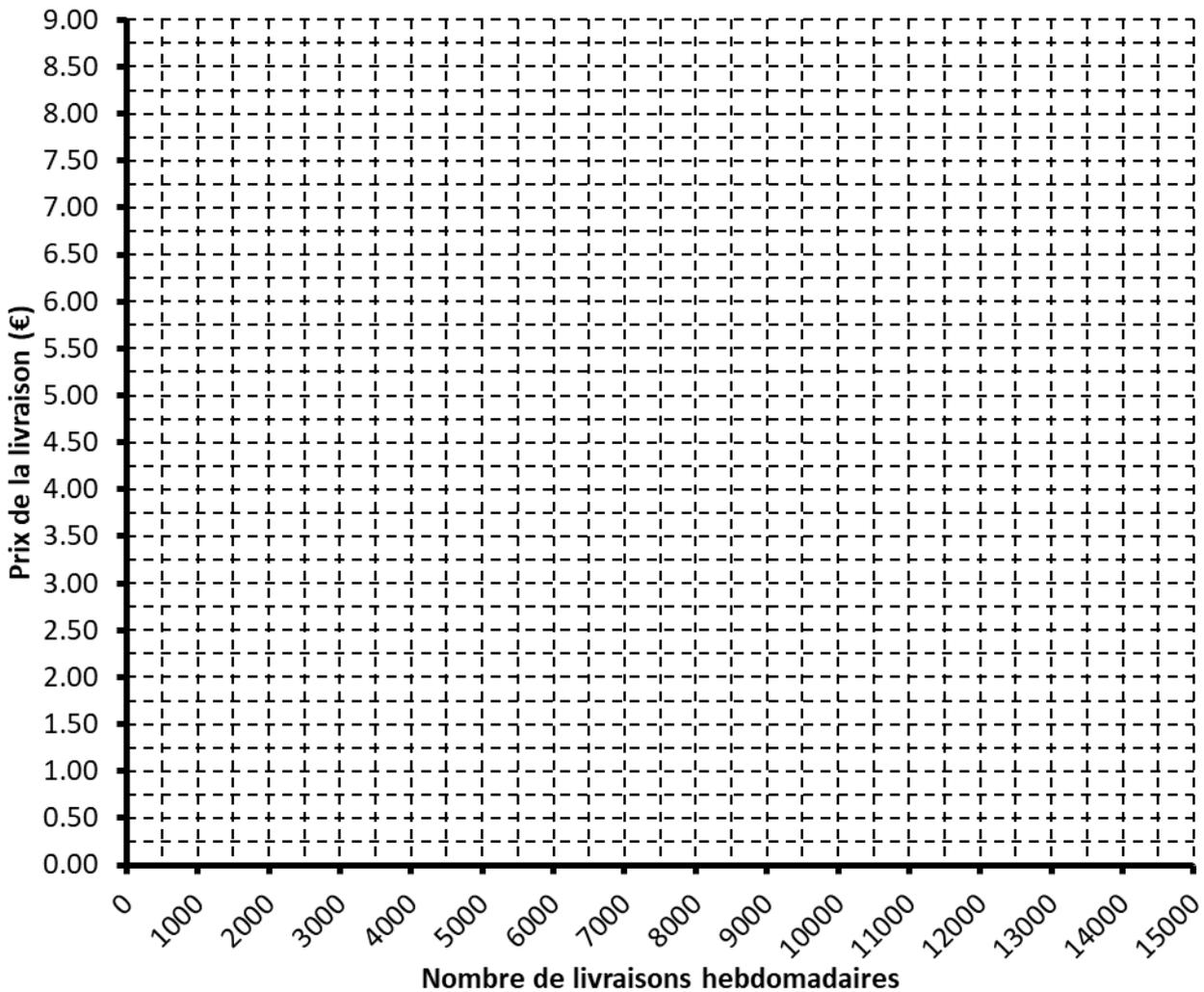
- Les économies d'échelle sur la vente
- Les économies d'échelle sur la production
- La possibilité de segmenter le marché entre différents type d'acheteurs

Question 4. Un cinéma qui aurait la possibilité de remplir sa salle en faisant payer un prix d'entrée de 7 € n'a aucun intérêt financier à proposer un tarif étudiant strictement inférieur à 7 €.

- Vrai
- Faux

II.2. Exercice

Considérons le marché local de la livraison à vélo. Il existe 100 livreurs à vélo prêts à travailler 40 heures par semaine s'ils sont payés au moins 2,5 € la livraison (une livraison prend en moyenne une demie heure), 10 heures de plus si les livraisons sont payées au moins 3 €, 10 heures de plus si les livraisons sont payées au moins 3,5 € et encore 10 heures de plus si elles sont payées 4 €. La demande pour les livraisons (courriers ou colis d'entreprises, repas...) est telle que la plus forte disposition à payer est de 9 € pour une livraison, et que la disposition marginale à payer chute de 50 centimes chaque fois qu'on augmente la quantité de 1000 livraison : la demande inverse est donc $P = 9 - Q/2000$.



i. Tracer les courbes d'offre et de demande sur ce marché des livraisons. Quel est le nombre de livraisons à l'équilibre $Q^* = \underline{\hspace{2cm}}$? Quel est le prix d'équilibre d'une livraison $P^* = \underline{\hspace{2cm}}$? Quel est le temps de travail hebdomadaire de chaque livreur $TH^* = \underline{\hspace{2cm}}$? Quel est le revenu hebdomadaire des livreurs $RH^* = \underline{\hspace{2cm}}$?

ii. Supposons que s'organise un syndicat des livreurs. Tous les livreurs s'entendent pour définir un prix minimal (le prix qui maximise leur surplus, soit le prix de monopole) et pour fixer un nombre maximum de livraison par semaine afin que tous aient le même nombre de livraisons (ils se partagent équitablement le nombre de livraisons à l'équilibre du monopole). Calculer et tracer la

recette marginale $Rm = \underline{\hspace{2cm}}$. Quelle est la quantité offerte $Q^M = \underline{\hspace{2cm}}$? Quel est le prix de chaque livraison $P^M = \underline{\hspace{2cm}}$? Quel est le temps de travail hebdomadaire de chaque livreur $TH^M = \underline{\hspace{2cm}}$? Quel est le revenu hebdomadaire des livreurs $RH^M = \underline{\hspace{2cm}}$?

iii. Tracer et calculer la perte sèche générée par la mise en place du syndicat des livreurs à vélo $PS = \underline{\hspace{2cm}}$. Selon-vous, faudrait-il interdire ce syndicat ?

Séance 4. Travail et emploi

Première partie, notions essentielles

1. Focalisation sur le coût du travail

i. En considérant le marché du travail au filtre de l'idéal-type concurrentiel, on tire la conclusion que l'existence de chômage est dû à des mécanismes imposant un salaire plus élevé que la productivité marginale du travail.

ii. Partant de cette analyse, des économistes du travail défendent comme principale solution au chômage de faire baisser le coût du travail. Pourtant, les évidences empiriques ne montrent pas de relations claires et systématiques entre le salaire minimum et le taux de chômage ; de mêmes les subventions fiscales pour faire baisser le coût du travail ont donné des résultats limités.

2. L'assurance chômage

i. Dans ce sens, limiter la générosité des allocations chômage est censé limiter l'aléa moral lié à l'assurance (un travailleur assuré ferait moins d'effort pour retrouver un emploi) et ainsi augmenter l'offre de travail, tout en limitant le pouvoir de négociation des travailleurs (la perte d'emploi serait plus coûteuse avec des allocations moins généreuses) permettant des salaires négociés plus faibles et donc un moindre coût du travail.

ii. Inversement, des arguments liés au caractère hétérogène et spécifique des caractéristiques des travailleurs et des besoins de main d'œuvre mettent en avant le fait qu'une allocation chômage plus généreuse permet un meilleur processus d'appariement entre employées et employeurs.

3. La question de la formation

i. Parallèlement au taux de chômage important en France, certains secteurs de production souffrent d'un manque de main d'œuvre, mettant au jour un problème d'adéquation entre les qualifications et les besoins.

ii. Pendant la crise de la COVID-19 est apparu le caractère essentiel de services généralement considérés comme à faible productivité, et pâtissant de mauvaises rémunérations et de mauvaises conditions de travail. Cette situation est en partie issue de constructions sociales dévalorisantes, malgré la pénurie d'offre de travail pour certains de ces services.

4. Partage du temps de travail

i. Les effets de la diminution du temps de travail en France a généré un débat scientifique important sur la réalité du lien de causalité entre cette politique et la forte création d'emploi concomitante.

ii. Les régulations sur le temps de travail peuvent être comprises comme un choix collectif d'arbitrage travail-loisir en réponse à la hausse séculaire de la productivité, dans le cadre où les choix individuels seraient soumis à un jeu du type *dilemme du prisonnier* sur le marché du travail.

Seconde partie, TD

II.1. QCM

Question 1. Le chômage résultant du temps passé à la recherche d'emploi du fait du processus continu de destruction et création d'emploi est appelé

- Chômage Keynésien
- Chômage classique
- Chômage frictionnel

Question 2. Le chômage résultant de salaires réels maintenus au-dessus du salaire d'équilibre du marché du travail et conduisant à une offre de travail supérieure à la demande est appelé

- Chômage Keynésien
- Chômage classique
- Chômage frictionnel

Question 3. Le taux d'emploi peut augmenter après une augmentation du salaire minimum

- Vrai
- Faux

Question 4. Augmenter le salaire minimum permet de réduire les inégalités

- Oui
- Non
- Cela dépend

Question 5. Si l'arbitrage travail-loisir conduit à diminuer son offre de travail lorsque sa rémunération horaire augmente, on peut en déduire que

- L'effet substitution domine l'effet revenu
- L'effet substitution est égal à l'effet revenu
- L'effet substitution est dominé par l'effet revenu

II.2. Exercice

Télécharger les lignes directrices de la politique de l'emploi en Europe sur le site du cours (<http://carbonnier.eu/politiques.html>). Faire une lecture critique. Pour chacune des recommandations :

i. Déterminer le type de politiques effectives qui peuvent correspondre (si possible en prenant exemple sur des réformes récentes).

ii. Faire le lien avec le cours pour déceler les arguments économiques derrière ces propositions.

iii. Ces politiques peuvent-elles avoir des effets indésirables ?

Séance 5. Politiques publiques et genre

Première partie, notions essentielles

I.1. Déterminants des inégalités en emploi

i. Les inégalités de salaires entre hommes et femmes restent importantes et ne sont pas causées par de moindres qualifications des femmes. Les analyses statistiques pointent comme principaux déterminants des écarts de temps de travail (plus fort recours aux temps partiels) et une moindre rémunération des professions majoritairement exercées par des femmes.

iii. Une part non négligeable reste non-expliquée statistiquement et pourrait provenir de discrimination directe sur le marché du travail, dans l'accès aux emplois rémunérateurs ou aux promotions.

I.2. La question de la garde d'enfant

i. L'inégale répartition des tâches à l'intérieur des foyers interagit fortement avec ces inégalités sur le marché du travail, et particulièrement en ce qui concerne la garde d'enfant. Elle influe en particulier sur les types de professions occupées, les temps de travail, les arrêts temporaires de carrière et la discrimination directe sur le lieu de travail.

ii. Les politiques publiques de garde d'enfant, via les possibilités d'accès et les coûts de la garde d'enfant qu'elles engendrent, sont un vecteur important de réduction des inégalités de genre. Selon leur profil, elles peuvent induire une interaction entre inégalités sociales et de genre.

I.3. Fiscalité et offre de travail des femmes

i. Des dispositifs fiscaux – pourtant formellement neutres au genre – peuvent interagir avec des inégalités existantes dans la société et les renforcer. C'est le cas notamment de l'imposition jointe des revenus, qui vise à mettre en place un taux d'imposition non pas fonction des revenus individuels mais des niveaux de vie du foyer, considérés comme plus proches des capacités contributives.

iii. Dans les couples où la relation au marché du travail est inégale, ce mécanisme conduit à diminuer l'imposition du premier apporteur de revenus (généralement l'homme) et à augmenter l'imposition du second apporteur de revenus (généralement la femme), induisant une moindre participation féminine.

I.4. Familles monoparentales

i. Les familles monoparentales – très majoritairement des femmes seules avec enfants – sont surreprésentées dans les mesures de la pauvreté.

ii. La répartition genrée des tâches à l'intérieur des foyers se traduit par une baisse de niveau de vie statistiquement plus forte pour les femmes que pour les hommes après une séparation. Les dispositifs juridiques compensatoires ne parviennent pas à réduire l'écart.

Seconde partie, TD

II.1 QCM

Question 1. La part des inégalités salariales provenant des différences de types de métier pratiqué est liée à des capacités intrinsèques

- Vrai
- Faux

Question 2. Parmi les ménages pauvres, la configuration familiale la plus fréquente est « familles monoparentales »

- Vrai
- Faux

Question 3. En France, quelle catégorie socioprofessionnelle a le plus fort taux d'enfants de moins de trois ans accueillis en structure de garde collective ?

- Agriculteurs
- Artisans-commerçants
- Cadres et professions intellectuelles
- Ouvriers
- Employés

II.2. Exercices

Exercice 1. Télécharger (sur le site du cours <http://carbonnier.eu/politiques.html>) fichier Excel intitulé *PISA-FamilleEcoleGenre.xlsx*. À partir de la manipulation des données dans l'onglet 5.1.a, répondez aux questions suivantes :

i. Comment se situe la France en termes de niveau moyen en mathématique (rang sur l'ensemble des pays).

ii. Comment se situe la France en termes d'inégalités sociales moyennes de réussite en mathématique (rang sur l'ensemble des pays).

iii. Comment se situe la France en termes d'inégalités moyennes de genre de réussite en mathématique (rang sur l'ensemble des pays).

iv. Interpréter ce que signifie l'indicateur : « *Difference Top-Bottom quarters of ESCS* », comparer les situations de l'Italie, la Hollande, la France et l'Allemagne.

Exercice 2. Télécharger (sur le site du cours <http://carbonnier.eu/politiques.html>) et lire le texte de l'OCDE *Famille, école et société: quel impact sur les résultats scolaires des garçons et des filles ?* ainsi que le fichier excel associé. Répondre aux questions suivantes.

- i.* Quelles sont les explications potentielles qui peuvent expliquer la différence genrée des parents en termes d'attente pour l'avenir de leurs enfants dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie ou des mathématiques ? Quelles explications potentielles sont invalidées par les résultats.
- ii.* Expliquer de manière concise et intuitive ce que mesure l'indice d'utilisation de stratégies d'activation cognitive par les enseignants.
- iii.* Décrire toutes les informations que donnent le graphique 5.4 sur l'Allemagne, la France et la moyenne des pays de l'OCDE.

Séance 6. Politiques envers les aîné·e·s

Première partie, notions essentielles

I.1. Taxonomie des systèmes de retraite

i. Les systèmes de retraite reposent sur trois piliers : 1. l'assistance aux personnes âgées, avec des prestations de type allocation minimum ; 2. un système d'assurance collectif et obligatoire ; 3. la subvention/incitation à l'épargne retraite volontaire.

ii. Le second pilier peut être financé via un système de répartition (à chaque période, les actifs financent les pensions des retraités) ou de capitalisation (des prélèvements pendant la vie active sont placés collectivement pour financer ultérieurement les pensions).

iii. Les systèmes par répartition peuvent être à prestations définies (une règle fixe la pension en fonction de la carrière salariale et les cotisations sont ajustées pour assurer le financement) ou à cotisations définies (les cotisations sont fixes et les pensions sont ajustées à ces ressources).

I.2. Les systèmes de retraite en pratique

i. Le principe initial des systèmes par répartition est la continuité du niveau de vie relatif après passage à la retraite, d'où des systèmes initialement à prestations définies, indexés sur le niveau de vie des actifs, donc bénéficiant des gains de productivités.

ii. Pour limiter le poids financier des systèmes de retraite, des réformes transfèrent du second vers le troisième pilier. La croissance naturelle des seconds piliers (liée à la démographie) est contrée via le passage en cotisations définies ou via des systèmes de répartitions imitant les fonctionnements de capitalisation (comptes notionnels, systèmes à points).

I.3. Incitation à l'épargne retraite

i. Les politiques d'incitation à l'épargne retraite privée doit permettre aux ménages de compenser la baisse prévue des systèmes collectifs obligatoires. Basées sur des exonérations fiscales ou sociales, elles permettent également de retirer les sommes épargnés de l'assiette des pensions collectives, induisant un transfert sans modification des règles formelles.

ii. L'accès aux possibilités d'épargnes (coûts fixes de gestions, connaissance, possibilités de diversification des risques...) a pour conséquence que les rendements de l'épargne sont croissants avec le niveau de capital investi, ce qui a pour effet de renforcer les inégalités.

I.4. La réforme de 2023

i. Après de nombreuses réformes depuis 1993, celle de 2023 a consisté à augmenter de 62 à 64 l'âge minimal de départ, associé à une accélération de l'augmentation du nombre de trimestre à cotiser jusqu'à 43 ans, compensé par une augmentation du minimum contributif.

ii. Des économies sont prévues *via* un plus grand nombre d'actifs par rapport aux retraités et une baisse des pensions de ceux qui ne peuvent pas prolonger leur carrière.

Seconde partie, TD

II.1. QCM

Question 1. Un système de retraite qui ajuste à chaque période le niveau des pensions en fonction des ressources (issues des cotisations ou d'un fonds) disponible à cette période est dit

- Par répartition
- Par capitalisation
- À cotisations définies
- À prestations définies

Question 2. Un système de retraite où les cotisations payées par les actifs à une période donnée servent à financer les pensions des retraités à la même période est dit

- Par répartition
- Par capitalisation
- À cotisations définies
- À prestations définies

Question 3. Les avantages comparés de systèmes de retraite par répartition ou par capitalisation dépendent

- Du ratio démographique
- Du taux de croissance par habitant
- Des rendements financiers
- Des besoins de financement de l'économie

II.2. Exercice

Imaginons une population d'un million d'habitants, 750 000 actifs et 250 000 retraités. La production économique génère un revenu national de 30 Mds € par an partagé équitablement entre tous les actifs. On prélève une cotisation de 25 % sur ce revenu des actifs pour payer les pensions, versées équitablement entre tous les retraités.

i. Quel est le revenu brut des actifs $R_1 =$ _____. Quel est leur revenu net ? $S_1 =$ _____.

ii. Quel est la recette totale du système de retraite ? $F_1 =$ _____. Quel est le niveau de pension de chaque retraité ? $P_1 =$ _____.

Supposons qu'en 15 ans le revenu national – croissant au rythme de 2 % par an environ – ait cru d'un tiers. Dans le même temps, le nombre d'actif est passé à 500 000 et le nombre de retraités à 500 000. Dans un premier temps, considérons un système à cotisations définies (25 % du revenu brut des actifs).

iii. Quel est le revenu brut des actifs $R_2 =$ _____. Quel est leur revenu net ? $S_2 =$ _____. Quel est le taux de croissance de leur revenu net sur 15 ans ? $\tau_2^a =$ _____.

iv. Quel est la recette totale du système de retraite ? $F_2 =$ _____. Quel est le niveau de pension de chaque retraité ? $P_i =$ _____. Quel est le taux de croissance des pensions sur 15 ans ? $\tau_2^r =$ _____.

Supposons maintenant qu'il s'agit d'un système à prestations définies ne prenant pas en compte la croissance : la nouvelle pension $P_3 = P_1$.

v. Quelle doit être la recette totale du système de retraite ? $F_3 =$ _____. Quel est alors le taux de cotisation sur le revenu brut des actifs $R_3 = R_2$? $c_3 =$ _____.

vi. Quel est alors le revenu net des actifs ? $S_3 =$ _____. Quel est le taux de croissance de leur revenu net sur 15 ans ? $\tau_3^a =$ _____. Quel est le taux de croissance des pensions ? $\tau_3^p =$ _____.

Supposons maintenant qu'il s'agit d'un système à prestations définies prenant en compte la croissance : la nouvelle pension est augmentée du même taux que la croissance du revenu produit.

vii. Quel est le niveau des pensions ? $P_4 =$ _____. Quel est le taux de croissance des pensions ? $\tau_4^p =$ _____.

viii. Quelle doit être la recette totale du système de retraite ? $F_4 =$ _____. Quel est alors le taux de cotisation sur le revenu brut des actifs $R_4 = R_2$? $c_4 =$ _____.

ix. Quel est alors le revenu net des actifs ? $S_4 =$ _____. Quel est le taux de croissance de leur revenu net sur 15 ans ? $\tau_4^a =$ _____.

Séance 7. Santé

Première partie, notions essentielles

I.1. Les indemnités journalières

i. Les politiques d'indemnités journalières en cas d'arrêts maladie visent à assurer les individus contre le risque de perte de revenu et à protéger contre les risques de contagion.

ii. Le présentéisme cause des pertes de productivité pour l'entreprise, des dégradations de la santé des salariés (avec une augmentation des absences futures) et de possibles contagions. L'exposition aux risques psychosociaux au travail est associée à un plus fort taux de présentéisme.

I.2. La couverture des soins, dépenses croissantes

i. La consommation évolue lorsqu'un individu ou une société s'enrichit : la consommation d'un bien inférieur diminue (élasticité revenu négative) ; la consommation d'un bien normal augmente en absolu mais diminue en proportion (élasticité revenu entre 0 et 1) ; la consommation d'un bien supérieur augmente en proportion (élasticité revenu supérieure à l'unité).

ii. Les services de santé sont un bien supérieur. Ceci explique, en plus du vieillissement de la population, la hausse des budgets de santé dans le PIB : c'est le principe de la loi de Wagner.

I.3. L'argument de l'aléa moral

i. Sur un marché d'assurance, l'aléa moral est le fait que le dommage moyen augmente avec le fait d'être assuré. Pour les services de santé, il s'agirait d'une surconsommation des individus assurés.

ii. On peut lutter contre l'aléa moral via le contrôle : en santé, il est opéré par le médecin qui prescrit les soins ou les examens. Le principe du *parcours de soins* renforce ce contrôle par le médecin généraliste.

iii. Une autre méthode vise à responsabiliser l'assuré en lui faisant supporter une part du dommage (principe d'assurance partielle, de ticket modérateur, de franchise...). Cette solution peut mener à des renoncements aux soins des populations les plus contraintes financièrement.

I.4. Concurrence et inégalités

i. Les individus ont un risque intrinsèque différent face aux dépenses médicales, les moins risqués peuvent vouloir se désolidariser. S'ils se retirent, le risque moyen assuré augmente.

ii. Les assureurs ont les moyens de sélectionner les risques. La mutualisation ou l'individualisation est un choix social qui dépend de la volonté d'assurer ou non contre le fait d'être plus risqué.

iii. Cette question rejoint les problématiques de responsabilité, qui peut être évaluée de manière formelle : un individu est responsable de ce qui dépend de ses actions ; ou statistique : un dommage corrélé avec l'environnement est considéré comme relevant pour partie de l'environnement et non entièrement de la responsabilité.

Seconde partie, TD

II.1. QCM

Question 1. Sur un marché d'assurance soumis de l'asymétrie d'information (les assureurs ne connaissent pas le risque individuel de chaque assuré mais les assurés le savent), la situation où le retrait de l'assurance des moins risqués conduit à une hausse des prix de l'assurance et des retraités additionnels est appelée

- Aléa moral
- Auto-sélection
- Sélection adverse

Question 2. Sur un marché d'assurance soumis de l'asymétrie d'information (les assureurs ne connaissent pas le risque individuel de chaque assuré mais les assurés le savent), le changement de comportement de l'assuré qui conduit à un dommage espéré accru est appelé

- Aléa moral
- Auto-sélection
- Sélection adverse

Question 3. Sur un marché d'assurance soumis de l'asymétrie d'information (les assureurs ne connaissent pas le risque individuel de chaque assuré mais les assurés le savent), la sélection des assurés selon leurs risques intrinsèques en proposant des contrats différents pour différents groupes reconnaissables d'assurés relève de

- La discrimination au premier degré
- La discrimination au deuxième degré
- La discrimination au troisième degré

Question 4. Sur un marché d'assurance soumis de l'asymétrie d'information (les assureurs ne connaissent pas le risque individuel de chaque assuré mais les assurés le savent), la sélection des assurés selon leurs risques intrinsèques en proposant un choix de contrats différents de telle sorte que les assurés choisissent eux-mêmes le contrat qui leur est destinée relève de

- La discrimination au premier degré
- La discrimination au deuxième degré
- La discrimination au troisième degré

Question 5. De nombreux pays rendent obligatoires l'affiliation à un régime régulé d'assurance maladie, le but est

- D'éviter la sélection adverse
- De limiter l'aléa moral
- D'offrir aux compagnies d'assurance des clients captifs

Question 6. Quelles sont les deux motivations potentielles d'une compagnie d'assurance qui propose des contrats avec des franchises ou des co-paiements

- Attirer les clients qui n'ont pas peur du risque
- Limiter les comportements de type aléa moral
- Faire en sorte que les clients s'auto-sélectionnent entre différents contrats

II.2. Exercice

Télécharger (sur le site du cours <http://carbonnier.eu/politiques.eu>) le document de la DREES sur le renoncement aux soins et sa mesure.

i. Expliquer pour le tableau A.1 pages 18 et 19 est essentiel pour le reste de l'analyse, commenter les résultats qu'il expose.

ii. Commenter les résultats du tableau 3 page 9, proposer des explications aux différences trouvées entre les formulations de questions.

iii. Commenter les résultats du tableau 5 page 11, proposer des explications aux différences trouvées entre les formulations de questions ; proposer des explications aux différences avec le tableau 3 page 9.

iv. Commenter les résultats du graphique 1 page 13, ces informations permettent-elles de déterminer quelles sont les caractéristiques des individus qui renoncent aux soins.

Séance 8. Pauvreté et redistribution

Première partie, notions essentielles

I.1. Évolution des inégalités monétaires

i. Divers critères mesurent les inégalités : le coefficient de GINI est un indice global pouvant cacher des modifications se compensant ; les rapports inter-déciles ou inter-quartiles mesurent une dispersion générale ; les parts des 10 %, 1 %... mesurent des inégalités « en haut ».

ii. Après une longue période de baisse entre les deux guerres mondiales suivie d'une période de bas niveau pendant les trente glorieuses, les inégalités de revenu et de patrimoine ont commencé à remonter dans les pays de l'OCDE à des rythmes différents et à partir de dates différentes.

I.2. Le paradoxe de la redistribution

i. Une grande part de la redistribution est opérée non à travers des transferts monétaires mais à travers l'accès à des services publics. Des comparaisons internationales montrent que le niveau de redistribution est plus associé au montant des impôts prélevés qu'à leur progressivité.

ii. Le dilemme efficacité-équité suppose que la redistribution est néfaste pour la production. Les arguments théoriques supposent que les humains acceptent de faire des efforts uniquement contre un gain personnel. Des analyses empiriques infirment cette hypothèse.

I.3. Qu'est-ce que la pauvreté ?

i. La pauvreté peut être définie comme le fait d'être en-dessous du niveau de ressource nécessaire pour survivre : elle est mesurée par le seuil de revenu pour s'offrir le panier des biens nécessaires (seuil monétaire absolu) ou par la mesure de privations matérielles (pauvreté en condition de vie).

ii. La pauvreté peut être définie comme le manque de ressources pour participer pleinement à la vie sociale : il s'agit alors d'une pauvreté relative, souvent mesurée grâce à un seuil calculé à partir du niveau de vie médian (60 % pour la France et Eurostat, 50 % pour l'OCDE).

iii. Les mesures de pauvreté monétaire ou en condition de vie divergent du fait de différences de besoins entre les ménages ou d'accès à des consommations sans l'intermédiaire du revenu monétaire.

I.4. La question du logement

i. L'accès au logement est un déterminant essentiel du niveau de vie, et un des déterminants principaux des différences entre pauvreté monétaire et en condition de vie. Être propriétaire de son logement est un patrimoine qui produit des revenus en nature : les services de logement.

ii. Le marché du logement se caractérise par une faible élasticité prix de l'offre. Les politiques d'incitation/subvention ont peu d'effet sur le manque de logement et sont essentiellement inflationnistes. Inversement, la faible élasticité de l'offre signifie que les politiques de contrôle des loyers ou de régulation de l'offre génèrent peu de rationnement.

Seconde partie, TD

II.1. QCM

Question 1. Lors d'une grave crise économique, on peut envisager que le taux de pauvreté (tel que calculé par Eurostat ou l'OCDE) diminue.

- Vrai
- Faux

Question 2. Donner le même montant d'allocation, ou l'accès au même service public, à toute la population sans condition de ressource, réduit les inégalités.

- Non
- Potentiellement, selon la manière dont cette allocation ou ce service public est financé
- Potentiellement, selon le critère de mesure des inégalités choisi
- Potentiellement, selon le financement et la mesure des inégalités
- Oui

Question 3. Les pays dans lesquels les impôts sont les plus progressifs sont les pays dans lesquels les inégalités de revenu disponible sont les plus faibles.

- Vrai
- Faux

Question 4. Dans un contexte de rareté du foncier, augmenter la part de logement social conduit à

- Accroître le stock global de logements locatifs
- Décroître la qualité moyenne des logements locatifs
- Changer l'allocation des logements entre différents locataires

Question 5. L'incidence des allocations logement sur les loyers (le fait que les allocations logement bénéficient aux bailleurs) est d'autant plus forte que

- L'élasticité prix de l'offre de logements est forte
- L'élasticité prix de l'offre de logements est faible
- Cela ne dépend pas de l'élasticité prix de l'offre de logements

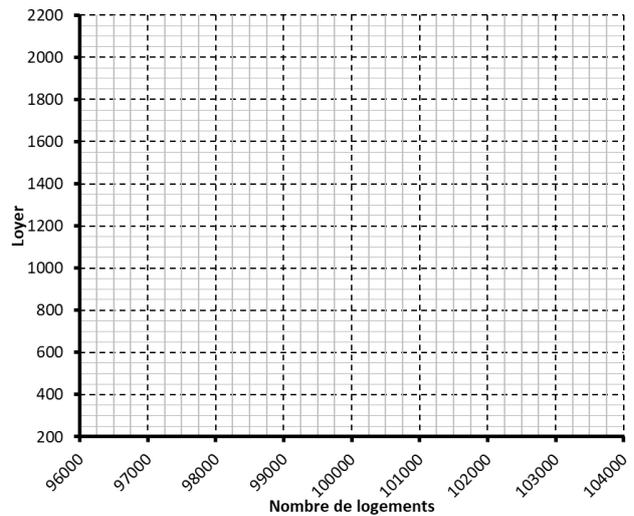
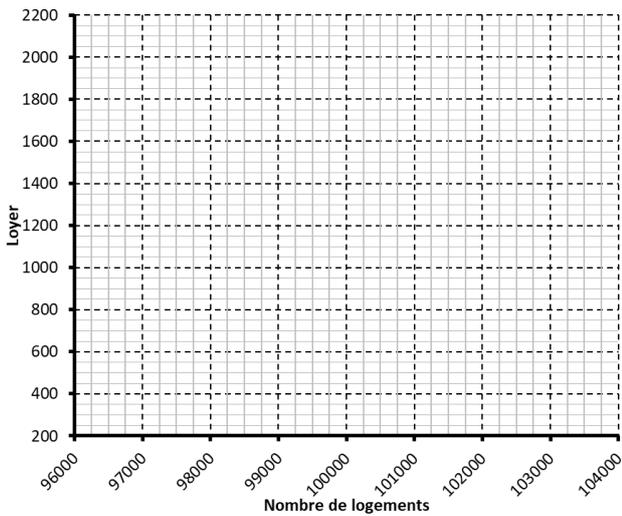
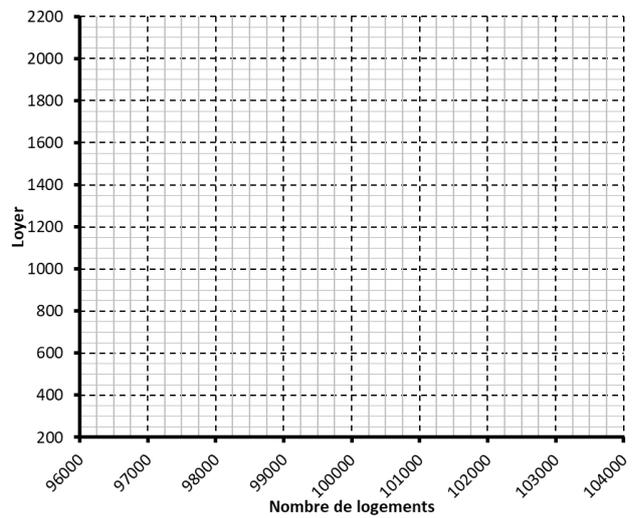
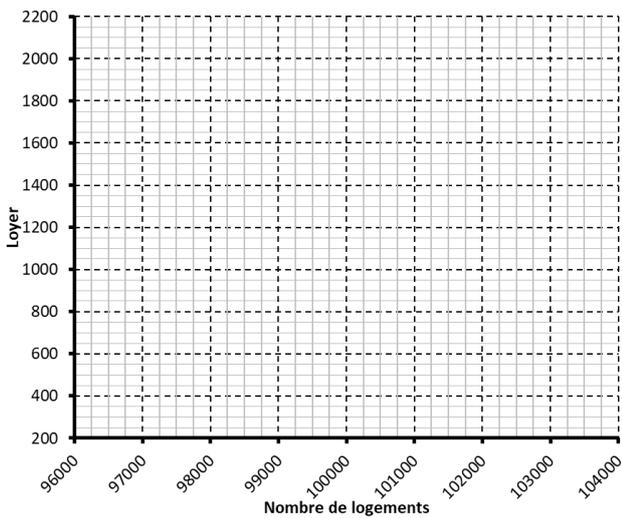
II.2. Exercices

Exercice 1. Télécharger le fichier Excel *MesuresInegalités.xlsx* sur le site du cours (<http://carbonnier.eu/politiques.html>). Pour chacune des quatre distributions de revenus (sur des populations fictives de 20 personnes), calculer la part des 10 % les plus riches, le ratio inter-quartile, le taux de pauvreté monétaire à 60 % du revenu médian et le coefficient de GINI (pour les quantiles, considérer le revenu moyen entre les deux individus fictifs qui les encadrent). Commenter les différences obtenues.

Exercice 2. Les quatre graphiques suivants représentent des marchés du logement sur lesquels les offres et les demandes sont les suivantes (où le loyer L est donné en fonction du nombre N de logements) :

1. Offre : $L = 4N/100 - 3000$
2. Offre : $L = 4N/100 - 3000$
3. Offre : $L = 20N/100 - 19000$
4. Offre : $L = 20N/100 - 19000$

- Demande : $21000 - 20N/100$
 Demande : $5000 - 4N/100$
 Demande : $21000 - 20N/100$
 Demande : $5000 - 4N/100$



- i.* Dessiner sur chacun l'offre, la demande et l'équilibre sans intervention. Commenter.
- ii.* Déterminer graphiquement les équilibres avec un loyer maximum de 900 €. Commenter.
- iii.* Déterminer graphiquement les équilibres avec une allocation logement de 200 €. Commenter.

